

Bulletin Gagner ici n° 3 : C'est ce que viennent de démontrer les salarié-es de l'EHPAD de Sommières-Calvisson, dans le Gard

3 mai 2018

Bulletin de l'Union syndicale Solidaires www.solidaires.org/ contact@solidaires.org

Gagner ici

Quand on se défend on gagne,
et quand on lutte ensemble, on gagne encore plus

3 mai 2018

N°3

C'est ce que viennent de démontrer les salarié-es de l'EHPAD de Sommières-Calvisson, dans le Gard.

(EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Ils et elles sont en proie depuis plusieurs années à une direction qui ne respecte pas leurs droits : rappels aux domiciles, pressions, discriminations dans la notation et les carrières, mauvaise gestion du temps de travail à leur désavantage, sous-effectifs, manque de moyens. La plupart des collègues sont en catégorie C (soignant-es, ouvrier-es administratifs) et touchent de petits salaires.

Après avoir rejoints en nombre le syndicat SUD, les collègues se sont sentis suffisamment fort-es pour contre-attaquer et un préavis de grève reconductible été déposé. Après 10 jours de grève, ils et elles ont obtenus gain de cause sur une bonne partie de leurs revendications :

- le retour à la réglementation pour la notation des personnels et compensation des préjudices acquis avec annulation du protocole de notation en vigueur dans l'établissement, non réglementaire et dérogeant à la législation. Rattrapage immédiat d'un point de notation pour les collègues ayant été pénalisés au cours de leur carrière par des gels ou baisses de notation abusives.
- résorption de l'emploi précaire et stagiairisation de personnels contractuels
- Sécurisation des soins et du personnel de nuit sur l'EHPAD de Calvisson avec l'affectation immédiate d'un Agent de Service Hospitalier en binôme avec l'Aide-soignante de nuit qui était seule sur le site de Calvisson (Vignot)
- Respect de la vie privée et du repos avec arrêt des rappels abusifs au domicile et respect du temps de repos réglementaire.
- mis en place d'un protocole de dialogue social pour la mise en place d'organisations de travail respectueuses du droit des personnels et de la qualité des soins

Leur victoire est très encourageante

Pour leur syndicat SUD Santé sociaux, la lutte paie et nous espérons que cette lutte invitera les salarié-es des autres EHPAD et Hôpitaux à faire valoir également leurs droits, également au bénéfice des résident-es.

Cette lutte converge avec les autres luttes pour défendre le service public, les droits sociaux des salarié-es et des usager-es menacés actuellement par la politique du gouvernement Macron aux bénéfices des seuls riches privilégiés.

De cette société là, nous n'en voulons pas !

Union
syndicale
Solidaires



Gagner ici

Quand on se défend on gagne,
et quand on lutte ensemble, on gagne encore plus

3 mai 2018

N°3

C'est ce que viennent de démontrer les salarié-es de l'EHPAD de Sommières-Calvisson, dans le Gard.

(EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Ils et elles sont en proie depuis plusieurs années à une direction qui ne respecte pas leurs droits : rappels aux domiciles, pressions, discriminations dans la notation et les carrières, mauvaise gestion du temps de travail à leur désavantage, sous-effectifs, manque de moyens. La plupart des collègues sont en catégorie C (soignant-es, ouvrier-es administratifs) et touchent de petits salaires.

Après avoir rejoints en nombre le syndicat SUD, les collègues se sont senti-es suffisamment fort-es pour contre-attaquer et un préavis de grève reconductible été déposé. Après 10 jours de grève, ils et elles ont obtenus gain de cause sur une bonne partie de leurs revendications :

- le retour à la réglementation pour la notation des personnels et compensation des préjudices acquis avec annulation du protocole de notation en vigueur dans l'établissement, non réglementaire et dérogoratoire à la législation. Rattrapage immédiat d'un point de notation pour les collègues ayant été pénalisé-es au cours de leur carrière par des gels ou baisses de notation abusives.

- résorption de l'emploi précaire et stagiairisation de personnels contractuels

- Sécurisation des soins et du personnel de nuit sur l'EHPAD de Calvisson avec l'affectation immédiate d'un Agent de Service Hospitalier en binôme avec l'Aide – soignante de nuit qui était seule sur le site de Calvisson (Vignet)

- Respect de la vie privée et du repos avec arrêt des rappels abusifs au domicile et respect du temps de repos réglementaire.

- mis en place d'un protocole de dialogue social pour la mise en place d'organisations de travail respectueuses du droit des personnels et de la qualité des soins

Leur victoire est très encourageante

Pour leur syndicat SUD Santé sociaux, la lutte paie et nous espérons que cette lutte invitera les salarié-es des autres EHPAD et Hôpitaux à faire valoir également leurs droits, également au bénéfice des résident-es.

Cette lutte converge avec les autres luttes pour défendre le service public, les droits sociaux des salarié-es et des usager-es menacé-es actuellement par la politique du gouvernement Macron aux bénéfices des seuls riches privilégiés.

De cette société là, nous n'en voulons pas !

SALARIÉES PUBLIC · PRIVE
RETRAITÉES · FAMILLES
EN EHPAD · A DOMICILE



Sud Santé sociaux, Sud, Solidaires

Union
syndicale
Solidaires

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin Gagner ici >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Bulletin-Gagner-ici-no-3-C-est-ce-que-viennent-de-demontrer-les-salarie-es-de-l>